

Procéder à plusieurs lectures du texte car il est impératif de l'avoir bien compris.

Numéroter les lignes du texte, cela permet de faire référence au texte (le titre du texte n'est pas numéroté)

La rédaction du devoir

L'introduction

Elle correspond à la première question. Elle sert à la présentation du texte. L'introduction doit souvent faire apparaître les cinq points suivants :

- *La nature du texte* : Il s'agit de dire si le texte est un discours, un récit, une déclaration, un article de journal, un compte rendu, une pétition, un appel, un message, une lettre, un pamphlet ... Donner sa source en commençant par la page, chapitre, partie, livre, Tome, maison d'édition, pays, année ...
- *Le ou les auteurs* : Si l'auteur est connu, il faut indiquer de manière concise les éléments biographiques qui permettent d'éclairer le texte.
- *Le contexte historique* : C'est la période qui motive l'existence du texte, l'ensemble des circonstances, des faits historiques qui peuvent éclairer le texte. Celui-ci doit donc être localisé dans le temps et dans l'espace. Il faut avoir toujours à l'esprit un souci de concision et de précision.
- *L'idée générale* : Il s'agit de présenter le sujet, l'idée ou les idées principales du texte
- *L'annonce du plan* : Elle est indispensable pour montrer au correcteur que le devoir est le fruit d'une réflexion. Il faut diviser le texte en un certain nombre de parties ou rassembler les idées en thèmes centraux ou idées maîtresses. Ensuite donner un titre à chaque partie ou à chaque thème central.